

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DECHANTELOUP-LES-VIGNES
78570

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 1 avril 2026

DATE D’AFFICHAGE : 1 avril 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33

Présents : 28

Votants : 32

L’an deux mille vingt-six, le sept avril, le Conseil municipal de Chanteloup-les-Vignes, légalement convoqué le premier avril deux mille vingt-six, s’est réuni en salle du conseil en mairie à 20h00, sous la Présidence du Maire, Madame Catherine ARENOU.

Etaient présents :

Mme ARENOU, Maire,

M. LONGEAULT, Premier Maire Adjoint

Mme ABLOUH, M. BOUCHELLA, Mme BATHILY, M. ENGRAND, Mme. BELHADJ-ADDA, M. GAILLARD Maires – Adjointes,

Mme CHERGUI, Mme CHARLOT, M. CHERQUEFOSSE, Mme ZABAIRI, M. THUMARIN, Mme BOUKANDOURA, M. LIAOUI, Mme DA SILVA, M. DA CRUZ, M. LEFEVRE, Mme PANIGHINI, Mme GEREMIA, M. MARCIN, Mme BAUDRY, M. BRENOT, M. NEY, Mme LITI, M. SION, M. BOUZAR, Mme SISSOKO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

M. MOHAMMED (procuration M. BOUCHELLA)

Mme PREVOST (procuration M. LONGEAULT)

M. CHIKH (procuration Mme ARENOU)

Mme VERGNAUD (procuration Mme LITI)

Absents :

Mme HADIL

**CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE
FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES SIEGEANT AU CONSEIL D’ADMINISTRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU les articles L123-6 et suivants du Code de l’Action Sociale et des Familles,

CONSIDERANT qu’il convient de fixer le nombre de représentants élus au sein du Conseil d’administration du CCAS,

SUR PROPOSITION de Madame Catherine ARENOU, Maire,

ENTENDU l'exposé de Madame Catherine ARENOU, Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE à sept membres élus au sein du Conseil Municipal et sept membres nommés par le Maire parmi les personnes non-membres du Conseil Municipal la composition du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Chanteloup-les-Vignes.

Fait à Chanteloup-les-Vignes, le neuf avril deux mille vingt-six.

Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Maire-adjoint


François LONGEAULT

